

ans sont d'accord sur ce point. On m'assure que depuis cinq ou six ans le nombre de ceux qui sont devenus *teetotalers* (membres d'une société de tempérance) ou membres d'une société de secours mutuels a décuplé; on me dit que quantité d'hommes qui, le dimanche, sortaient avec leurs habits de travail couverts encore de la poussière de la veille, s'habillent maintenant avec plus de recherche, et que ceux qui ne peuvent avoir une tenue convenable restent à l'écart; aujourd'hui on compte, paraît-il, les dockers qui, quand ils découvrent quelque chance d'emploi, n'en informent pas leurs camarades.

Après les grèves qui les ont réunis par milliers pour une action commune, après la constitution des Unions dans lesquelles ils se rapprochent, les dockers ont perdu en partie le sens pénible de leur isolement; les plus intelligents ont compris que, désormais, leur sort est lié à celui des hommes avec lesquels ils travaillent aux docks; que, par le fait d'être organisés, ils deviennent une force et prennent une certaine place dans le monde. A des degrés divers, le sens de la responsabilité s'est éveillé; les meilleurs parmi les dockers ont pris l'habitude de venir, à intervalles réguliers, discuter dans leur *branch* les affaires de l'Union; leur horizon s'est élargi et l'intérêt de la classe s'est plus ou moins substitué à l'unique intérêt individuel.

L'instruction aussi se répand parmi les dockers; pour peu qu'on les fréquente, on s'en aperçoit aisément (1). Une minorité est possédée d'un désir très réel d'apprendre, et, peu à peu, elle influence la masse. Sans doute, ce progrès n'est pas dû entièrement à l'idée trade-unioniste, mais, directement ou indirectement, celle-ci l'a puissamment favorisé; l'homme qui se sent responsable cherche par tous les moyens à éclairer son jugement.

En second lieu, le Trade-Unionisme procure aux dockers des avantages matériels considérables. Il a jeté les bases d'organisation d'un métier en-

core à l'état chaotique. C'est à l'Unionisme, et à l'Unionisme seul, que le docker doit la régularisation commencée du travail des docks, régularisation bien insuffisante encore, mais qui est plus avancée là où l'action des Unions a été plus forte. Les salaires ont été améliorés, les heures de travail rendues plus uniformes, l'*overtime* (heures supplémentaires), — si peu avantageux pour l'employeur et si souvent marqué par des accidents, — restreint par l'imposition de tarifs spéciaux, etc. Les horreurs du *contract system* appartiennent désormais à l'histoire du passé, et le docker a échappé en grande partie au *nigger-driving* (régime imposé au nègre). On le considère davantage comme un être humain digne d'égarés, on le traite moins comme un esclave dont on a droit d'exiger par tous les moyens le maximum d'efforts.

PAUL DE ROUSIERS.

(Le Trade-Unionisme en Angleterre, pages 189-191, Bibliothèque du Musée Social; 1 vol., 4 fr., chez Armand Colin, 5, rue de Mézières.)

## CE QUE PEUT LE GROUPEMENT

Donc le Trade-Unionisme, dans les docks, ne fait aujourd'hui aucun progrès, — du moins d'une façon visible. Quoi qu'il arrive, je ne crois pas, pour ma part, qu'aucune réaction désormais puisse faire perdre la totalité de l'avance gagnée, et je suis convaincu que le flot, en se retirant, s'arrêtera avant d'avoir atteint la place d'où il était parti. Il me semble, en effet, que le mouvement trade-unioniste des dernières années s'est manifesté par deux tendances très accusées, qu'à un double point de vue il a modifié avantageusement la position du docker.

Au point de vue moral tout d'abord. Les progrès de la « respectabilité », du sentiment de solidarité, de l'instruction, ont été considérables. Tous ceux qui ont connu le docker d'il y a dix

(1) Voici quelques traits à ce propos. En arrivant un jour aux docks au moment du diner, j'aperçois un groupe de dockers discutant avec vivacité; c'était la théorie de la rente, de Ricardo, qui faisait l'objet de leur conversation. — X., qui chôme une après-midi, me quitte pour aller à la bibliothèque publique; il y va régulièrement quand il n'a pas de travail; pour le moment, il lit un ouvrage de physiologie qui paraît l'intéresser vivement. — Je rencontre Y. à la sortie du travail; il a déchargé de la viande gelée depuis le matin, et, comme il est fatigué, il me propose de l'accompagner chez lui; en chemin, la conversation tombe sur Macaulay, il m'en parle avec admiration. — Z. (qui est *official*) a lu Zola et Renan; il fait grand cas de ce dernier et m'en cite des phrases par cœur en anglais; il achète, à mesure qu'elles paraissent traduites, les lettres de Renan à sa sœur. Il aime peu Zola: « Lui-même, il a été élevé au milieu des *slums* (bougies); il n'a donc pas besoin de lire les ouvrages du romancier naturaliste; il préfère sortir de ce milieu avec Renan dont il aime le côté *ethical*. La lecture de Zola est bonne pour les riches auxquels elle révèle des misères qu'ils ne soupçonnent pas. » — J'ajoute que les hommes dont je viens de parler appartiennent à la classe des professionnels, et non à la catégorie des individus qui, nés dans une situation plus élevée, sont tombés au travail des docks.

(1) Les Porteurs de torches, pages 62 et suiv.; Armand Colin et Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris.

conduit au désespoir. Qu'importe que je sois égratigné, une cinquantaine d'années, pendant que tu prenais tes aises, si, quand tu paraîtras devant le prince, sans bandeau, sans robe et sans bâton (1), tu es condamné à des tourments infiniment plus rigoureux et plus insupportables que les incommodités passagères auxquelles je me serai soumis? Je risqué peu, pour gagner beaucoup; et tu ne veux rien hasarder, au risque de tout perdre.

— Tout doux, l'amî, reprit le marronnier; vous supposez ce qui est en question, l'existence du prince et de sa cour, la nécessité d'un certain uniforme, et l'importance de conserver son bandeau et d'avoir une robe sans tache. Mais souffrez que je vous nie toutes ces choses; si elles sont fausses, les conséquences que vous en tirez tomberont d'elles-mêmes. Si la matière est éternelle, si le mouvement l'a disposée et lui a primitivement imprimé toutes les formes que nous croyons qu'il lui conserve, qu'ai-je besoin de votre prince?

Il n'y a point de rendez-vous, si ce que vous appelez âme n'est qu'un effet de l'organisation. Or, tant que l'économie des organes dure, nous pensons; nous déraisonnons quand elle s'allère. Lorsqu'elle s'anéantit, que devient l'âme? D'ailleurs, qui vous a dit que, dégagée du corps, elle pouvait penser, imaginer, sentir? Mais vous ne pouvez rien dire.

crainte, sans hésitation? Laissez-moi donc l'admirer. Le batelier s'inclina devant le juge, qui éprouva un malaise, et ne put supporter cette humilité qui lui parut ironique.

— Ne m'admirez pas, dit-il avec bonhomie, je suis un homme comme les autres.

— Alors, demanda le batelier, pourquoi juges-tu tes frères?

— Parce que je sais la loi.

— Tu sais la loi?

— Oui, tout jeune on m'a appris à en connaître le filet minutieux, on m'en a montré les mailles, les mailles que, chaque jour, la paternelle autorité resserre, je connais tous ceux qui tentent de se soustraire à l'étreinte, ceux qui peuvent passer au travers des fils entre-croisés et ceux aussi qui ne le peuvent pas.

— C'est donc cela que tu appelles juger?

— C'est cela même.

— Et tu n'as jamais eu un remords, tu n'as jamais redouté ton ignorance ou ta présomption?

— Tu veux rire?

— Non, certes! Et tu verrais, sans peur, revenir devant toi, maintenant, ceux que tu as jugés dans ta vie?

Arnold hésita un instant, puis, d'une voix très basse, il dit : « Oui. »

Alors le batelier se dressa, et :

— Viens donc avec moi, dit-il, tu auras sans doute plaisir à te confronter avec eux.

Il tendit le doigt. Le juge vit que la barque avait abordé à une île qu'il n'avait jamais vue dans le fleuve. Un étrange frisson le secoua, il sentit une épouvante ignorée et soudain le batelier l'ayant saisi l'arracha de son banc et le jeta sur le sol inconnu.

C'était un rivage désert et nu, dont les sables s'enfuyaient sans fin. Arnold voulut demander à son guide quel était ce pays mystérieux, mais, s'étant retourné, il se vit seul, tandis que, là-bas sur le fleuve, s'éloignait celui qui l'avait amené. Ses jambes étaient pesantes et cependant un irrésistible désir de marcher le poussait. Un instant, il s'assit sur une roche qui sembla mollir sous son poids; il n'y put rester, car une voix indistincte, sans timbre même, disait à son oreille : « Viens. » Il se leva et partit devant lui, comme un cerf délivré du chasseur et qui rentre au gîte. Sa lassitude lui était devenue indifférente, il attendait quelque chose et, anxieux de savoir, il pressait sa course. La grève qu'il parcourait lui paraissait sans limites, les ondes de ces sables se prolongeaient, et il fut surpris tout à coup en apercevant à l'horizon la brume violette que fait l'haleine des arbres; le vent lui apporta le cher parfum des résines, la puissante et bienfaisante odeur sylvestre, puis il entendit un murmure nocturne des bois endormis dont les songes bruissent.

Il traversa une terre de genêts et de broussailles, çà et là plantée de bouquets de pins rabougris, et, comme un portique sombre, la forêt s'ouvrit devant lui. En pénétrant sous les feuillées, il s'arrêta, car il avait entendu un pas. Une ombre venait vers lui par les allées : c'était son compagnon. Il se dit que peut-être il avait conduit la barque à quelque havre et ne s'étonna pas de le revoir.

— Viens, fit le batelier. Ils l'attendent.

Le juge mit sa main dans la main de l'homme et se laissa entraîner à travers les sentiers. La nuit était si profonde qu'il ne voyait pas les traits de celui qui le guidait. Autour de lui il entendait des souffles pressés et haletants de gens qui courent; il croyait être au milieu d'une horde. Il fermait les yeux tout en marchant, essayait de compter les soldats de cette

mine qui comparait, et qu'on ne devait pas admettre de témoignage indigne, mais l'homme poursuivait :

— On me garda un an captif. Quand on me rendit ma liberté, mon champ était le champ d'un autre, et mon toit n'était plus mon toit. Dès lors, j'ai vécu sans asile, sans foyer et sans pain, harcelé par tous comme on harcèle les chiens errants, ou les bêtes des bois, et je mourrai comme eux sur le revers d'un fossé, ou bien au bord d'une mare, ou frappé un soir comme a été frappée ma sœur qu'il a condamnée aussi, comme a été frappée ma mère qui a subi sa justice, comme ont été frappés mes frères, tous ceux qui furent châtiés pour avoir souffert et ne s'être pas résignés à souffrir, tous ceux qu'il a torturés, tous ceux qu'il a tués, tous ceux qui l'entourent.

En entendant ces paroles, la foule se précipita vers l'estrade, elle se pressa autour de l'accusateur, et l'homme qu'on jugeait s'écria :

— J'ai accompli mon œuvre, j'ai fait mon devoir, j'ai servi la loi.

— Il a raison, dit Arnold, j'ai fait comme lui, nous ne sommes pas responsables des plaies que cause le glaive aveugle de la loi.

A ces mots, l'homme debout sur l'estrade disparut et Arnold vit que c'était lui-même qu'on venait d'accuser, il reconnut celui qui avait parlé, et il reconnut aussi ceux qui étaient à ses côtés, tous les ma-